

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2021, dans l'académie de STRASBOURG.**

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de STRASBOURG, au titre de l'année 2021 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2021, dans l'académie de STRASBOURG :

Madame BORDONNE Audrey, assistante ingénieure, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur TAGLANG Thomas, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur DEBERT Luc, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

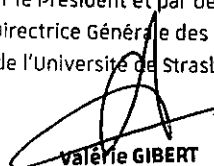
Madame LEMMEL Anne-Sophie, attachée d'administration de l'état, Université de Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden.

Monsieur BERNARD Bruno, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 mai 2021



Pour le Président et par délégation  
la Directrice Générale des Services  
de l'Université de Strasbourg

  
Valérie GIBERT